

## Fiche de candidature

### Projet pédagogique « La Chaîne des puys - faille de Limagne à l'UNESCO...explore et protège ton patrimoine mondial ! » (CE-CM – 10<sup>ème</sup> édition)

**Merci de retourner ce formulaire pour le 15 septembre 2026 à :**

**scolaires-puydedome@puy-de-dome.fr**

**Contact :** Conseil départemental, Direction des Grands Sites Patrimoniaux, **Fabienne Chevalier : 04 73 42 49 86**

(La transmettre, pour information, au CPC EPS de votre circonscription)

**Merci de remplir un formulaire par classe** (ce projet peut accueillir 2 classes par établissement)

Nom et prénom de l'enseignant.e\* :

Classe\* :

Effectif\* :

Nom de l'établissement scolaire\* :

Horaires temps scolaire : matin de..... à....., après-midi de..... à.....

Adresse de l'établissement scolaire\* :

Code postal\* :

Commune\* :

Téléphone fixe\* :

Téléphone portable de l'enseignant.e\* :

Mail personnel de l'enseignant.e\*\*:

Mail de l'école\* :

\*Toutes ces mentions sont à remplir obligatoirement pour permettre et faciliter les échanges.

\*\*Merci d'indiquer une adresse mail qui nous permettra de vous envoyer personnellement les informations sur ce projet.

## L'inscription à ce projet implique :

- La participation à la journée d'immersion du mardi 6 octobre (6 classes) ou jeudi 15 octobre (6 classes) de 9h15 à 16h30 (randonnée au puy de Vichatel + ateliers) :

**Randonnée accompagnée par un.e accompagnateur.rice en montagne :** 2 itinéraires de randonnée au puy de Vichatel sont prévus en fonction du niveau de classe. Les élèves appréhendent les bons comportements en randonnée et découvrent l'environnement naturel et le volcanisme de la Chaîne des Puys.

Prévoir un équipement de randonnée adapté : chaussures de marche ou baskets adaptées, vêtement de pluie, sac à dos, eau...

**Ateliers (au CPIE à Theix) :** plusieurs ateliers thématiques : biodiversité, lecture de paysages, course d'orientation sont proposés durant cette journée.

Attention, le car devra être réservé sur l'ensemble de la journée pour assurer la navette entre les sites d'activité.

- L'investissement de la classe dans le projet pédagogique qui découlera de cette journée durant l'année scolaire 2026-2027
- La prise en charge par l'école d'au moins un transport (journée d'immersion) idéalement deux, selon le projet de la classe

Avez-vous une motivation particulière / un thème pressenti en lien avec la Chaîne des Puys – faille de Limagne (volcans / biodiversité / paysages / usages / acteurs et activités sur le territoire...) présentées dans l'appel à projet, sur lequel vous souhaiteriez travailler durant cette année scolaire avec vos élèves ?

Oui ☐

Non ☐

Si oui, précisez :

Participerez-vous en 2026-2027 à d'autres projets pédagogiques ?

Oui ☐

Non ☐

Ne sais pas ☐

Si oui, précisez :

## En s'inscrivant à ce projet pédagogique sur l'année 2026-2027 :

### L'enseignant.e s'engage à :

- participer à la réunion de préparation en visio, le lundi 21 septembre 2026 à 17h00,
- s'investir pleinement dans ce projet durant toute l'année scolaire,
- animer des séances complémentaires (pour précision, les enseignant.e.s passent en moyenne 10 demi-journées, avec leur classe sur ce projet en plus des interventions encadrées). Un livret pédagogique sera remis à l'enseignant.e pour animer ces séances complémentaires,
- co-construire le projet avec l'animateur.rice référent.e,
- effectuer les liens avec les programmes scolaires,
- être présent.e le mercredi 23 juin 2027 après-midi (13h30-17h30) au puy de Dôme pour l'installation des productions + analyse / bilan du projet.

### Les classes s'engagent à :

- préparer une valorisation du projet par le biais d'une production collective (**un livret** présentant des pistes et consignes de réalisation des productions ainsi que les conditions d'expositions sur le site du puy de Dôme est remise aux enseignants lors de la journée d'immersion. De plus, l'animateur.rice référent.e pourra si besoin vous aiguiller sur une idée de valorisation, mais en aucun cas une de ces interventions sera dédiée à cette réalisation),

Pour rappel, concernant les sorties terrains nécessitant un transport, l'établissement scolaire aura à sa charge la réservation du car et la prise en charge du coût du transport.

Les enseignant.e.s seront informés au plus tard le 17 septembre 2026 par mail de la décision du comité de sélection sur la participation au projet pour l'année 2026-2027.